


SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT

NOM DU PRODUIT	ARÔME DE RAISIN (Artificiel)
CODE DU PRODUIT	1327
FOURNISSEUR	MEDISCA Inc. Tel.: 1.800.932.1039 Fax.: 1.855.850.5855 661 Route 3, Unité C, Plattsburgh, NY, 12901 3955 Avenue Mesa Vista O., Unité A-10, Las Vegas, NV, 89118 6641 Rue Belt Line N., Suite 130, Irving, TX, 75063 MEDISCA Pharmaceutique Inc. Tel.: 1.800.665.6334 Fax.: 514.338.1693 4509 Rue Dobrin, St. Laurent, QC, H4R 2L8 21300 Gordon Way, Unité 153/158, Richmond, BC V6W 1M2 MEDISCA Australia PTY LTD Tel.: 1.300.786.392 Fax.: 61.2.9700.9047 Unité 7, Heritage Business Park 5-9 Rue Ricketty, Mascot, NSW 2020
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE	CHEMTREC Jour et nuit. Pour appels du Canada ou des É-U: 1-800-424-9300 Centre d'information sur les poisons de NSW (Australie): 131 126
UTILISATIONS	Agent aromatisant.

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSEMENT SGH	Liquide inflammable (Catégorie 2)
PICTOGRAMME	
MENTION D'AVERTISSEMENT	Danger
MENTION(S) DE DANGER	Liquide et vapeur très inflammables Provoque des brûlures de la peau Provoque des lésions oculaires graves.
DANGER(S) - AUSTRALIE SEULEMENT	Ne s'applique pas.
CONSEILS DE PRUDENCE	<p>Prévention</p> <p>Tenir à l'écart de la chaleur, de toute source d'étincelles, de flammes nues et/ou des surface chaudes. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Conserver le récipient bien fermé. Réaliser une liaison électrique et une mise à la masse des contenants. Mettre à la masse et à la terre les équipements. Utiliser des équipements anti-explosion. Utiliser uniquement des outils qui ne produisent aucune étincelle. Prendre les précautions nécessaires contre une charge d'électricité statique. Porter des gants de protection, des lunettes de sécurité ainsi qu'un appareil de protection du visage.</p> <p>Intervention</p> <p>EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES CHEVEUX : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau / douche. EN CAS D'INCENDIE : Utilisez mousse anti-alcool ou de l'eau pulvérisée ou de brouillard pour éteindre. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.</p>

Entreposage Stocker dans un endroit frais/bien ventilé.
Tenir au frais.

Élimination Éliminer le contenu et le récipient conformément selon les exigences locales.

CLASSEMENT HMIS

Danger(s) pour la santé

1

Inflammabilité

3

Réactivité

0

Protection Individuelle

F

SECTION 3: COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

NOM CHIMIQUE

Ne s'applique pas

NOM BOTANIQUE

Ne s'applique pas

SYNONYME

Ne s'applique pas

FORMULE CHIMIQUE

Ne s'applique pas

NUMÉRO DE CAS

Ne s'applique pas

NUMERO DE CAS ALTERNATIF

Ne s'applique pas

POIDS MOLÉCULAIRE

Ne s'applique pas

COMPOSITION

NOM CHIMIQUE	NUMÉRO DE CAS	% PAR POIDS
ACIDE ACÉTIQUE	64-19-7	2.5 - 10
ACÉTATE D'ÉTHYLE	141-78-6	2.5 - 10
ANTHRANILATE DE METHYLE	134-20-3	2.5 - 10
BUTYRATE D'ETHYLE	105-54-4	1.0 - 2.5
PROPIONATE D'ETHYLE	105-37-3	0.1 - 1.0

D'après les connaissances du fournisseur, il n'y a aucun autre ingrédient présent dans les concentrations utilisées qui porte un danger pour la santé et donc, qui nécessiterait de figurer dans cette section.

NOTES

LISTE D'INGRÉDIENTS: PROPYLÈNE GLYCOL, ARÔME ARTIFICIEL.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX

Rincer les yeux avec des quantités copieuses d'eau pendant 15 minutes en séparant les paupières avec les doigts. Si l'irritation persiste, obtenir de l'aide médicale.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU

Rincer avec du savon et de l'eau pendant 15 minutes. Si l'irritation persiste, obtenir de l'aide médicale.

SI INGÉRÉ

Appeler un médecin. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas inciter de vomissements sans conseil médical.

SI INHALÉ

Porter la victime dans un endroit aéré. Si la personne ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Si la personne a de la difficulté à respirer, donner de l'oxygène. Appeler un médecin.

SYMPTÔMES ET EFFETS

Ne devrait pas présenter un danger significatif si utilisé sous les conditions prévues.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

DANGERS SPÉCIFIQUES DU PRODUIT CHIMIQUE

Ne s'applique pas

PROPRIÉTÉS INFLAMMABLES

Inflammable.

PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX

Durant un incendie, des vapeurs dangereuses seront produites

AGENTS EXTINCTEURS APPROPRIÉS

Petit feu: produit chimique sèche, CO₂ ou eau pulvérisée. **Grand feu:** produit chimique sèche, CO₂, mousse résistante à l'alcool ou eau pulvérisée. Éviter de mouiller l'intérieur des récipients.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PRÉCAUTIONS POUR LES POMPIERS

Porter un respirateur autonome et des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau et les yeux.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES

Porter une protection respiratoire. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers une zone sécuritaire.

MÉTHODES ET MATÉRIAUX POUR L'ISOLATION DU PRODUIT

Si sur le sol, balayer ou pelleter le matériel et placer dans un récipient approprié.

PROCÉDURES DE NETTOYAGE

Ne pas toucher les contenants endommagés ou la matière renversée sans porter les vêtements de protection appropriés. Porter un respirateur, des lunettes protectrices appropriées, des bottes de caoutchouc et des gants de caoutchouc épais. Arrêter la fuite si possible de le faire sans risque. Empêcher la pénétration dans les voies d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées. Éteindre toutes les sources d'ignition. Évacuer le secteur. Si nécessaire, employer un brouillard d'eau pour disperser les vapeurs. Absorber la matière avec de la vermiculite compatible ou un autre matériel absorbant. Placer la matière dans des récipients appropriés et étiquetés en vue de leur élimination. Aérer la région affectée et nettoyer le site du déversement après que la matière soit ramassée. Ne pas déverser dans le système d'égout ni dans les descentes d'eau.

SECTION 7: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

PROCÉDURES DE MANUTENTION

Ne pas inhaler. Évitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter toute exposition prolongée ou répétée. Se laver soigneusement après manipulation. Conserver à l'écart des matières incompatibles, dans un endroit bien ventilé. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Entreposer conformément aux règlements locaux. Ne pas stocker dans des contenants non étiquetés. Les récipients qui ont été ouverts doivent être soigneusement refermés et maintenus en position verticale pour éviter les fuites. Utiliser un confinement approprié pour éviter la contamination de l'environnement.

CONDITIONS D'ENTREPOSAGE

Conserver dans le contenant original, dans un contenant bien fermé, à l'abri de la lumière directe du soleil et de l'humidité.

Conserver dans des contenants bien fermés, éloignés de la chaleur et des sources d'ignition.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Nom Chimique: ACIDE ACÉTIQUE Numéro de CAS: 64-19-7

	TWA	Valeur Plafond	STEL	REL	IDLH	Remarques
OSHA PEL	10 ppm ; 25 mg/m ³	N/L	-	-	-	-
ACGIH TLV	10 ppm	N/L	15 ppm	-	-	-
NIOSH	10 ppm ; 25 mg/m ³	N/L	15 ppm ; 37 mg/m ³	N/L	N/L	-
AIHA WEEL	N/L	N/L	N/L	-	-	-
Safe Work Australia HSIS	10 ppm ; 25 mg/m ³	N/L	N/L	-	-	-
HSE	N/L	N/L	N/L	-	-	-

Nom Chimique: ACÉTATE D'ÉTHYLE Numéro de CAS: 141-78-6

	TWA	Valeur Plafond	STEL	REL	IDLH	Remarques
OSHA PEL	400 ppm ; 1400 mg/m ³	N/L	-	-	-	-
ACGIH TLV	400 ppm	N/L	N/L	-	-	-
NIOSH	400 ppm ; 1400 mg/m ³	N/L	N/L	N/L	N/L	-
AIHA WEEL	N/L	N/L	N/L	-	-	-
Safe Work Australia HSIS	200 ppm ; 720 mg/m ³	N/L	400 ppm; 1440 mg/m ³	-	-	-
HSE	200 ppm	N/L	400 ppm	-	-	-

Nom Chimique: ANTHRANILATE DE METHYLE Numéro de CAS: 134-20-3

	TWA	Valeur Plafond	STEL	REL	IDLH	Remarques
OSHA PEL	N/L	N/L	-	-	-	-
ACGIH TLV	N/L	N/L	N/L	-	-	-
NIOSH	N/L	N/L	N/L	N/L	N/L	-
AIHA WEEL	N/L	N/L	N/L	-	-	-
Safe Work Australia HSIS	N/L	N/L	N/L	-	-	-
HSE	N/L	N/L	N/L	-	-	-

Nom Chimique: BUTYRATE D'ETHYLE Numéro de CAS: 105-54-4

	TWA	Valeur Plafond	STEL	REL	IDLH	Remarques
OSHA PEL	N/L	N/L	-	-	-	-
ACGIH TLV	N/L	N/L	N/L	-	-	-
NIOSH	N/L	N/L	N/L	N/L	N/L	-
AIHA WEEL	N/L	N/L	N/L	-	-	-
Safe Work Australia HSIS	N/L	N/L	N/L	-	-	-
HSE	N/L	N/L	N/L	-	-	-

Nom Chimique: PROPIONATE D'ETHYLE Numéro de CAS: 105-37-3

	TWA	Valeur Plafond	STEL	REL	IDLH	Remarques
OSHA PEL	N/L	N/L	-	-	-	-
ACGIH TLV	N/L	N/L	N/L	-	-	-
NIOSH	N/L	N/L	N/L	N/L	N/L	-
AIHA WEEL	N/L	N/L	N/L	-	-	-
Safe Work Australia HSIS	N/L	N/L	N/L	-	-	-
HSE	N/L	N/L	N/L	-	-	-

N/L = Non Listé

DIRECTIVES D'EXPOSITION

 Consulter les autorités locales afin d'obtenir les limites d'exposition provinciales ou de l'État. Fraction de particules respirables, non réglementées autrement : 5 mg /m³
ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE
Yeux: Porter des lunettes protectrices appropriées ou des lunettes de sécurité chimique comme décrit par SIMDUT ou OSHA dans les règlements de protection du visage et des yeux 29 CFR 1910.133 ou dans la Norme Européenne EN166. **Peau:** Porter des gants appropriés pour empêcher l'exposition au produit. **Vêtements:** Porter des vêtements de protection appropriés pour minimiser le contact avec la peau.

Respirateurs: Suivre les règlements de respirateur SIMDUT ou OSHA trouvés dans 29 CFR 1910.134 ou la Norme européenne EN 149. Utiliser un respirateur approuvé par NIOSH/MSHA ou par la norme européenne EN 149 si les limites d'exposition sont excédées ou si une irritation se développe ou d'autres symptômes sont ressentis.

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE

Système de ventilation mécanique adéquat. Hotte chimique de laboratoire, douche oculaire et douche d'urgence.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ÉTAT PHYSIQUE	Liquide				
DESCRIPTION	Liquide clair, incolore à orange-ambre.avec une odeur caractéristique de raisin.				
SOLUBILITÉ	Soluble dans l'eau				
ODEUR	Caractéristique de raisin				
INFLAMMABILITÉ	Inflammable				
SEUIL D'ODEUR	Pas disponible	pH	Pas disponible	POINT DE FUSION	Pas disponible
POINT D'ÉBULLITION	72 °C, 161,6 °F	POINT DE CONGÉLATION	Pas disponible	POINT D'IGNITION	18 °C, 64,4 °F
GRAVITÉ SPÉCIFIQUE	1.0270 - 1.0330 (25 °C)	TAUX D'ÉVAPORATION	Pas disponible	LIMITE EXPLOSIVE	Pas disponible
LIMITE INFLAMMABILITÉ SUPÉRIEURE/ LIMITE EXPLOSIVE	Pas disponible	LIMITE INFLAMMABILITÉ INFÉRIEURE / LIMITE EXPLOSIVE	Pas disponible	TENSION DE VAPEUR	Pas disponible
DENSITÉ DE VAPEUR (AIR = 1)	Pas disponible	DENSITÉ RELATIVE (EAU = 1)	Pas disponible	log P (OCTANOL-EAU)	Pas disponible
TEMPÉRATURE D'AUTO-IGNITION	Pas disponible	TEMPÉRATURE DE DÉCOMPOSITION	Pas disponible	VISCOSITÉ	Pas disponible

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ	Non établie
STABILITÉ	Stable dans les conditions d'entreposage recommandées
MATÉRIAUX À ÉVITER	Oxydants forts
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX	Émanations toxiques de monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, d'oxyde d'azote et d'autres gaz peuvent se produire
POLYMÉRISATION DANGEREUSE	Ne se produira pas
POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES	Non établie
CONDITIONS À ÉVITER	Humidité, lumière du soleil et températures extrêmes

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

TOXICITÉ AIGUË
ACIDE ACÉTIQUE

Orale: Rat: DL50: (mg/kg): 3310
Cutané: Lapin: DL50: (mg/kg): 1060
Inhalation: Rat: DL50: (mg /L/4hr): 11.4

ACÉTATE D'ÉTHYLE

Orale: Rat: DL50: (mg/kg): 5620
Cutané: Lapin: DL50: (mg/kg): > 18 000
Inhalation: Rat: DL50: (mg /L/4hr): N'est pas disponible

BUTYRATE D'ÉTHYLE

Orale: Rat: DL50: (mg/kg): 13 000
Cutané: Lapin: DL50: (mg/kg): > 2000
Inhalation: Rat: DL50: (mg /L/4hr): N'est pas disponible

PROPIONATE D'ÉTHYLE

Orale: Rat: DL50: (mg/kg): 8732
Cutané: Lapin: DL50: (mg/kg): N'est pas disponible
Inhalation: Rat: DL50: (mg /L/4hr): N'est pas disponible

ANTHRANILATE DE METHYLE

Orale: Rat: DL50: (mg/kg): 2910
Cutané: Lapin: DL50: (mg/kg): 5000
Inhalation: Rat: DL50: (mg /L/4hr): N'est pas disponible

CORROSION/IRRITATION CUTANÉE

Provoque des brûlures de la peau basé sur les ingrédients de la composition.

LÉSIONS OCULAIRES
GRAVES/IRRITATION OCULAIRE

Provoque des lésions oculaires graves sur la base des ingrédients de la composition.

**SENSIBILISATION RESPIRATOIRE OU
CUTANÉE**

Peut provoquer une réaction allergique de la peau sur la base des ingrédients de la composition.

**EFFET MUTAGÈNE SUR LES
CELLULES GERMINALES**

En raison du manque de données la classification n'est pas possible.

CANCÉROGÉNÉCITÉ

OSHA Aucun composant de ce produit présent à $\geq 0.1\%$ n'est inscrit.

NTP Aucun composant de ce produit présent à $\geq 0.1\%$ n'est inscrit.

CIRC Aucun composant de ce produit présent à $\geq 0.1\%$ n'a été évalué.

Proposition 65 de la Californie Ce produit ne contient pas de produits chimiques connus par l'État de la Californie pour causer le cancer, des défauts de naissance, ou des dangers pour la reproduction.

Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**INFORMATIONS DE
CANCÉROGÉNÉCITÉ**
**TOXICITÉ POUR LE SYSTÈME
REPRODUCTEUR**

En raison du manque de données la classification n'est pas possible.

**TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES
CIBLES - EXPOSITION UNIQUE**

En raison du manque de données la classification n'est pas possible.

**TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES
CIBLES - EXPOSITION RÉPÉTÉE**

En raison du manque de données la classification n'est pas possible.

DANGER PAR ASPIRATION

En raison du manque de données la classification n'est pas possible.

**SIGNES ET LES SYMPTÔMES
D'EXPOSITION**

Ne devrait pas présenter un danger significatif si utilisé sous les conditions prévues.

Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation. Contient 2,5 - 10% d'acétate d'éthyle: TSCA flag 7 (sous réserve de l'article 4 règle de test)

EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ

Inhalation Peut être nocif si inhalé. Peut causer une irritation des voies respiratoires.

Ingestion Peut être nocif si ingéré.

Peau Provoque des brûlures de la peau.

Yeux Provoque des lésions oculaires graves.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

TOXICITÉ	CE50 : 48 Hr: Crustacea: (mg/L): N'est pas disponible CL50: 96 Hr: Poisson: (mg/L): N'est pas disponible CI50: 72 Hr: Algues: (mg/L): N'est pas disponible
PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ	Pas disponible
POTENTIEL DE BIOACCUMULATION	Pas disponible
MOBILITÉ DANS LE SOL	Soluble dans l'eau
AUTRES EFFETS INDÉSIRABLES	Contient 2,5 - 10% d'acide acétique, nocif pour la vie aquatique. Ce produit n'est pas destiné à être libéré dans l'environnement.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

ÉLIMINATION DES DÉCHETS	Éliminer conformément à la réglementation locale/fédérale . Éviter de libérer dans l'environnement.
--------------------------------	---

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**ÉTATS-UNIS ET CANADA**

NOM D'EXPÉDITION DE L'ONU	EXTRAITS, AROMATISANT, LIQUIDE
NUMÉRO ONU	1197
CLASSE	3
GROUPE D'EMBALLAGE	II

AUSTRALIE

NOM D'EXPÉDITION DE L'ONU	EXTRAITS, AROMATISANT, LIQUIDE
NUMÉRO ONU	1197
CLASSE	3
GROUPE D'EMBALLAGE	II
HAZCHEM	3Y, 3YE

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX	Pas disponible
INFORMATIONS D'EXPÉDITION SPÉCIALES	Ne s'applique pas

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Nom Chimique & numéro de CAS	CERCLA 40 CFR Partie 302.4	SARA (Titre III) 40 CFR	EPA 40 CFR Partie 355		Droit de Savoir (Right-to-know)			Proposition 65 de la Californie
			Annexe A	Annexe B	Pennsylvanie	New Jersey	Massachusetts	
ACIDE ACÉTIQUE 64-19-7	X	N/L	N/L	N/L	X	X	X	N/L
ACÉTATE D'ÉTHYLE 141-78-6	X	N/L	N/L	N/L	X	X	X	N/L
ANTHRANILATE DE METHYLE 134-20-3	N/L	N/L	N/L	N/L	N/L	N/L	N/L	N/L
BUTYRATE D'ÉTHYLE 105-54-4	N/L	N/L	N/L	N/L	X	X	X	N/L
PROPIONATE D'ÉTHYLE 105-37-3	N/L	N/L	N/L	N/L	X	X	X	N/L

N/L = Not Listed; X = Listed

RÈGLEMENTS AUSTRALIENS

Nom Chimique & numéro de CAS	Règlements pour Poisons et les Marchandises Thérapeutiques	Loi des Marchandises Thérapeutiques	Code De Pratique - Précurseurs De Drogues Illicites
ACIDE ACÉTIQUE 64-19-7	N/L	Listé dans l'Annexe 2	Listé dans la catégorie III
ACÉTATE D'ÉTHYLE 141-78-6	N/L	N/L	N/L
ANTHRANILATE DE METHYLE 134-20-3	N/L	N/L	N/L
BUTYRATE D'ÉTHYLE 105-54-4	N/L	N/L	N/L
PROPIONATE D'ÉTHYLE 105-37-3	N/L	N/L	N/L

SECTION 16: AUTRES RENSEIGNEMENTS
RÉFÉRENCES
ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

Disponibles sur demande

CAS - Chemical Abstract Service; **SGH** - Système Général Harmonisé; **OSHA** - Occupational Safety & Health Administration des É-U; **PEL** - Limite d'exposition permmissible; **HSIS** - Système d'information sur les substances dangereuses; **STEL** - Limite d'exposition de courte durée; **AIHA** - American Industrial Hygiene Association; **WEEL** - Valeur limite d'exposition environnementale en milieu de travail; **LD50** - Dose létale, 50%; **CIRC** - Centre International de Recherche sur le Cancer; **NTP** - National Toxicology Program; **SIMDUT** - Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail; **SARA** - Superfund Amendments and Reauthorization Act; **EPA** - Agence de Protection Environnementale; **CERCLA** - Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act; **HMIS** - Système d'information sur les matériaux dangereux; **NIOSH** - National Institute for Occupational Safety and Health; **MSHA** - Mine Safety and Health Administration; **TWA** - Moyenne pondérée dans le temps; **ACGIH** - American Conference of Governmental Industrial Hygienists; **IDHL** - Immédiatement dangereux pour la santé ou pour la vie; **TLV** - Valeur de seuil limite; **HSE** - Health and Safety Executive; **REL** - Limite d'exposition recommandée

DERNIÈRE RÉVISION

05/2019

REMPPLACE

02/2018

AVERTISSEMENT

Ce document a été créé en conformité avec les règlements de OSHA, Safe Work Australia et SIMDUT. L'information ci-dessus est considérée comme étant correcte mais ne prétend pas être exhaustive et ne devrait être utilisée comme guide seulement. L'information contenue dans ce document est basée sur l'état actuel de nos connaissances et s'applique au produit en ce qui concerne les mesures de sécurité appropriées. Cette information ne présente aucune garantie sur les propriétés du produit. MEDISCA® ne peut être tenu responsable pour tout dommage résultant de la manipulation ou du contact avec le produit mentionné ci-dessus. Les récipiendaires du produit doivent prendre la responsabilité d'observer les lois et les règlements existants.